



PROSPECTIVE À 20 ANS SUR LE VIGNOBLE DU TERROIR SUD SAINTE BAUME

(AOP BANDOL, AOP CÔTES DE PROVENCE, IGP VIN DE PAYS)

JEUDI 06 NOVEMBRE 2014 13H30-19H - ESPACE CULTUREL LA CADIÈRE D'AZUR



ATELIERS DE RÉFLEXION

1- L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

14h-14h30 **Bernard Seguin**

Climatologue, INRA Avignon, contributeur aux rapports du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat).

14h40-15h10 **Laurent Audeguin**

Institut Français du Vin, spécialiste du matériel végétal : porte-greffes, clones, cépages.

15h20-15h50 **Laure Cayla**

Cœnologue, Institut Technique du Vin, Centre du rosé de Vidauban.

15h50-16h50 : échanges avec le public

2- LA DYNAMIQUE FONCIÈRE DU TERRITOIRE

16h50-17h20 **Thierry Bartoli**

Viticulteur à la Cadière, au Moulin de la Roque et à la Cadiérenne, ex membre du conseil national de direction de l'ONIVINS (Office National Interprofessionnels des Vins).

17H30-18h **Michel Gros**

Maire de la Roquebrussanne, président du syndicat de préfiguration du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume.

18h-19h : échanges avec le public



PROSPECTIVE À 20 ANS SUR LE VIGNOBLE DU TERROIR SUD SAINTE BAUME
(AOP BANDOL, AOP CÔTES DE PROVENCE, IGP VIN DE PAYS)

jeudi 06 novembre 2014 13h30-19h
espace culturel la Cadière d'Azur (*accès place Charles de Gaulle*)

Préambule

L'identité culturelle de notre terroir repose en partie sur son caractère agricole, et pour être plus précis, sur son caractère viticole.

La Maison du Terroir et du Patrimoine dont la mission principale est la valorisation des patrimoines, s'est attachée pour ce dernier trimestre 2014 à révéler l'importance de ceux qui tirent ressources de la Terre, cette Planète – Mère qui nous fournit tout ...

De nos verres de lunettes, aux toits de nos maisons en passant par les composants électroniques de nos tablettes, du revêtement de nos routes à nos meilleurs millésimes... de la Terre, nous tirons tout. Pour autant, ces ressources ne sont pas inépuisables.

Les ateliers de réflexion « Prospective à 20 ans sur le vignoble du terroir Sud Sainte Baume, s'inscrivent dans la programmation du dernier semestre qui s'articule autour de deux autres évènements :

- **L'exposition photographique** commandée à Denis Caviglia en 2012 qui valorise des personnalités opiniâtres et souvent discrètes menant un travail exigeant et difficile en s'enracinant dans le respect de la terre et de ce qu'elle produit.

- **La série de « visites découverte » et de « dialogues »** permettra aux différents producteurs de rencontrer des consommateurs potentiels. Le public est intéressé pour consommer mieux, autrement : localement, qualitativement... Ces rencontres ont pour objectif la connaissance mutuelle dans un esprit de synergie

Objectifs

- Une **démarche environnementale** : sensibiliser les publics et les acteurs locaux à la préservation des ressources.
- Valoriser des entrepreneurs** locaux dynamiques et les soutenir dans leurs démarches.
- Porter à la connaissance des jeunes** des métiers et des savoir-faire menacés de disparition.

Les intervenants

La Maison du Terroir et du Patrimoine souhaitait s'entourer d'intervenants de qualité pour que l'atelier soit éclairant. Des études existent, des dispositifs ont fait leurs preuves, des expériences ont été menées et l'objectif est de porter à la connaissance des différents protagonistes des solutions afin d'imaginer l'avenir sereinement.

Thierry Bartoli

Thierry Bartoli qui aime à se définir comme « viticulteur à La Cadière d'Azur » et il l'est assurément, animera les débats.

Cependant, il est plus que vigneron. Après des études en lettres, sciences sociales et agroforesterie, il a fait partie de nombreux organismes du monde agricole (ex-membre du conseil national d'ONIVINS, Ex-membre du conseil économique social et environnemental).



Actuellement impliqué dans le conseil de développement du syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte Baume, il est également auteurs de deux ouvrages : « La condition paysanne » en 2003 et « Paysans des villes, citadins des champs » en 2004 (Ouvrages parus dans la collection *territoire et société* des éditions ADEO).

Thierry Bartoli au centre avec Sélim Hernandez et Sabine Tironneau de la Maison du Terroir et du Patrimoine

Laurent Audeguin



Ingénieur agronome – œnologue de formation (SupAgro Montpellier), il travaille depuis 20 ans au Pôle Matériel Végétal de l'IFV (Institut Français du Vin) au Grau du Roi (anciennement appelé ENTAV). Il occupe les fonctions de Responsable Sélection, Recherche et Développement. Ce qui comprend les volets génétiques, agronomiques et sanitaires.

D'abord orientées vers la seule sélection clonale, ses missions ont évolué : Désormais, le réchauffement climatique et la résistance aux maladies cryptogamiques sont pris en compte dans les travaux de l'IFV. Il est donc chargé de la coordination et de l'animation de ces travaux prospectifs en lien étroit avec l'INRA et leurs partenaires de la sélection vigne française.

Depuis 1999, il est chargé du développement de la marque ENTAV-INRA, principalement à l'étranger et dans les pays du nouveau monde viticole. Cette marque permettant à l'IFV et à son réseau de poursuivre les travaux de sélection et de conservation de la diversité des cépages.

Il est également chargé de l'animation de l'unité mixte technologique Géno-Vigne® qui associe l'INRA, l'IFV et Montpellier SupAgro. Cette UMT étant essentiellement dédiée à la caractérisation et la valorisation des ressources génétiques Vigne.

Laure Cayla



Laure CAYLA est salariée de l'IFV (Institut Français du Vin) au Centre du Rosé à Vidauban. Elle est responsable des projets sur les technologies viticoles et synthétisera les travaux menés sur l'adaptation des pratiques au changement climatique.

Le Centre de Recherche et d'Expérimentation sur le Vin Rosé, est depuis 15 ans un pôle de compétences et de références sur le vin rosé.

Il a su fédérer les professionnels du vin Rosé, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, les chambres d'agriculture et la profession (Conseil interprofessionnel des vins de Provence, ODG, fédérations). Sa vocation est de contribuer à l'amélioration qualitative des vins rosés en engageant des travaux d'expérimentation et de recherche.

Ses objectifs principaux sont : la recherche, le conseil et l'information, à la fois aux producteurs de vins rosés et aux autres acteurs de la filière (consommateurs, fabricants d'équipements viticoles et d'intrants œnologiques, communauté de chercheurs).

Une trentaine d'études ont été conduites en 15 ans, elles portent tant sur l'amont de la production (incidence du terroir, des cépages, des pratiques viticoles), que sur les itinéraires en cave (gestion du froid, de l'inertage, du pressurage, conséquences de la conduite des fermentations, des pratiques de collage ...) mais également sur la connaissance et la description des vins Rosés du monde entier (composition analytique fine, couleur, arômes, aspects sensoriels).

Bernard Seguin



Bernard Seguin a une formation d'ingénieur agronome de l'Institut National Agronomique de Paris, après une thèse de Docteur-Ingénieur (mécanique des fluides) à l'Université de Provence, il est nommé directeur de la Station de Bioclimatologie de l'INRA d'Avignon. Il devient successivement Chef de Département-Adjoint « Environnement et Agronomie » et Directeur de l'unité Agroclim d'Avignon.

Les travaux de recherche qu'il a menés, ont porté sur l'influence du climat en agriculture, et plus largement sur la biosphère continentale, en particulier dans les domaines de la micrométéorologie, de la climatologie et de la télédétection (utilisation des satellites).

Dans le passé récent (2002-2010), il a été responsable de la MICCES (mission sur le changement climatique et l'effet de serre) qui coordonnait les travaux de l'INRA dans ces domaines.

Il a été membre de comités scientifiques (GICC pour le Ministère de l'écologie, ADD, VMCS et CEP pour l'ANR) et a participé à deux actions COST (725 et 734) sur le changement climatique au niveau européen.

Sur le plan international, il a contribué aux travaux du GIEC/IPCC en tant que membre du groupe permanent (TGICA), a participé à la rédaction du 4^{ème} rapport, paru en 2007, en tant qu'un des auteurs principaux du groupe de travail II sur les impacts et comme 'review editor' pour l'écriture du 5^{ème} rapport, paru en avril 2014.

Il a collaboré à de nombreuses publications scientifiques internationales et est l'auteur d'un ouvrage grand public : Coup de chaud sur l'agriculture, paru en 2010 aux éditions Delachaux et Niestlé, Paris.

Michel Gros



Depuis 2008, Michel GROS assure plusieurs mandats, celui de Maire de La Roquebrussanne et Vice-président de la communauté de communes du val d'Issole avec notamment la délégation agriculture. Il est aussi membre du bureau des maires ruraux du Var.

Depuis 2012, il est Président du syndicat mixte de préfiguration du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume.

Engagé auprès du monde rural, il a mis en place une Z.A.P. (Zone Agricole Protégée) sur sa commune et cette réalisation est unique en région Provence Alpes Côte d'Azur.

En participant « aux ateliers de réflexion », c'est un retour d'expérience concrète très intéressante qu'il pourra partager avec les acteurs locaux du monde rural et plus particulièrement du monde viticole.

La création de la Zone Agricole Protégée par Michel Gros

« Les élus de la municipalité de la Roquebrussanne sont passionnément attachés à l'identité rurale de la commune et le revendiquent. Ils tiennent au maintien de son paysage et son économie agricole.

C'est la raison pour laquelle nous avons pris l'engagement dès 2008 de préserver la totalité des terres agricoles de la commune, soit, environ 1 100 ha, et de les classer en Zone Agricole Protégée pour les sortir définitivement du marché spéculatif.

Alors, comment avons-nous procédé ?

Il a fallu tout d'abord comprendre pourquoi ici le foncier agricole est un marché hautement spéculatif. Pour agir rapidement, la communauté de communes du val d'Issole a signé une convention d'intervention foncière (CIF) avec la SAFER. Cette convention a permis une baisse des prix à l'hectare plus en phase avec l'activité agricole.

Ensuite, nous avons rencontré les agriculteurs, et ce à plusieurs reprises, afin de leur expliquer notre démarche dans le but d'en faire des partenaires associés.

Une étude complète de la zone a été commandée à la Chambre d'Agriculture du Var pour permettre de faire un état des lieux et de jauger la qualité et le potentiel agricole de la zone.

Enfin, le projet a ensuite été présenté au Préfet qui, après avis de la profession, enquête publique et avis du conseil municipal, a pris l'arrêté de classement en ZAP le 31 mai 2013. La commune se veut pilote en la matière puisqu'il n'existe pas encore de ZAP en Région PACA, d'autres communes commencent à suivre notre exemple. C'est une satisfaction supplémentaire. »



Pour tous renseignements : Maison du Terroir et du Patrimoine

Communauté de Communes Sud Sainte-Baume - 155 avenue Jansoulin 83740 La Cadière d'Azur

04 94 98 26 56 - www.maisondupatrimoine.fr - contact@maisondupatrimoine.fr